Document generated on 10/12/2024 2:40 a.m.

Québec français

C’est à toi à brasser

Suzelle Blais

Number 155, Fall 2009

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1798ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Blais, S. (2009). C’est à toi à brasser. *Québec français*, (155), 103–105.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2009

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

C'EST À TOI À BRASSER

PAR SUZELLE BLAIS*

Gregorius Oosterlinck, *Les joueurs de cartes* (XVIIe siècle).

Attesté depuis le XIIe siècle, le verbe *brasser* a connu, au cours de son histoire, de nombreux sens et emplois. Quant à son étymologie, elle fut longtemps mal interprétée. Se fondant sur sa graphie moderne, nombreux sont ceux qui l'ont fait venir de *bras*. Ce n'est cependant pas le cas, comme l'explique le linguiste Georges Gougenheim, qui fait l'histoire de ce mot : « Le verbe *brasser* pose un problème particulier. Si étrange que cela puisse paraître aujourd'hui, *brasser* ne vient pas de *bras*. Son sens primitif est "traiter le malt pour faire de la bière" ». On le retrouve dans les dérivés *brasseur* et *brasserie*. Ce sens a amené les étymologistes à faire venir *brasser* d'un verbe du latin populaire, *braciare*, dérivé de *braces*, mot latin d'origine gauloise, qui a donné en ancien français *brai* « malt » (c'est-à-dire orge préparée pour la fabrication de la bière). Mais comme, dans cette fabrication, on agite le malt, *brasser* a été rattaché à *bras*, selon un processus auquel les linguistes donnent le nom d'étymologie populaire. On comprend aujourd'hui *brasser* comme signifiant « remuer » (spécialement avec les bras). Ainsi on *brasse* la paille d'une paillasse[1] ».

Pour se conformer à son étymologie, le verbe *brasser* ne devrait pas s'écrire ainsi, comme le remarque Littré : « La véritable orthographe serait non *brasser*, puisque le mot ne vient pas de *bras*, mais *bracer*, comme on l'écrivait généralement dans l'ancienne langue[2] ». En effet, il fut d'abord orthographié *bracier* ou *bracer*, formes issues du latin populaire *braciare*.

Il est à noter qu'il existe un autre verbe *brasser* qui, lui, est bien un dérivé de *bras*. Les dictionnaires, pour cette raison, l'inscrivent dans une entrée distincte. Il s'agit, en l'occurrence, d'un terme technique de marine, connu au XVIIe siècle sous les graphies *bracher*, *brassayer* ou *brasseyer* ; cette dernière figure encore dans les dictionnaires. Ce verbe, qui n'entre pas dans le cadre du présent article, signifie « orienter un espar en agissant sur son (ses) bras ».

ELLE BRASSE SON JUS, AJOUTE UN PEU DE SUCRE

Le verbe *brasser* est attesté, au XIIe siècle, avec comme premier sens « préparer le moût en faisant macérer le malt dans l'eau à chaud ». Au XVIIe siècle, il connaît surtout des emplois techniques ; outre *brasser la bière*, il est usité comme terme de monnaie, soit *brasser de l'or, de l'argent, du cuivre*. Précisons que les dictionnaires d'alors insistent tous sur la difficulté qu'il y a à remuer ces substances pour les mélanger, d'où l'emploi de formules telles que *remuer avec les bras, à force de bras, remuer quelque chose liquide avec violence de bras*. Le dictionnaire de Trévoux sera le premier, au XVIIIe siècle, à consigner le verbe *brasser* avec des acceptions, empruntées aux différents parlers, qui s'éloignent des sens techniques. Ainsi, dans sa 6e et dernière édition, en 1771, les exemples qu'il cite ne comportent pas l'idée de recours à la force : « On trouve dans Montaigne, *brasser* un lit de plumes ; pour dire, le remuer. On le dit encore dans les Provinces, & brasser les cartes, pour les mêler[3] ».

Le verbe *brasser* est usité, de nos jours, en français québécois et dans les autres variétés de français, comme nous le verrons, dans de nombreux emplois et constructions, au propre comme au figuré, avec le sens général de « remuer ». Très fréquent dans le domaine de l'alimentation, il signifie « mélanger, agiter une boisson, une préparation, un aliment, la salade ». Dans son roman *Délira cannelle*, Jeanne d'Arc Jutras écrit : « Mme Lalande défripe sa robe à coups de revers de main. // – Voulez-vous encore du café ? // – Si t'en prends... oui. // Elle brasse son jus, ajoute un peu de sucre, encore quelques tours avec le bâtonnet et cesse net l'agitation[4] ». Aussi, tiré d'un livre de recettes : « Ajouter l'orge et cuire encore deux heures et demie en brassant souvent. Pour une soupe plus claire, ajouter de l'eau[5] ». Enfin, de Claude Jasmin : « Papa tombe assis sur une chaise de la cuisine : "On vient de me téléphoner du Séminaire de Pont-Viau, mon frère Ernest a été fait prisonnier par les Japonais [...]". Ma mère cesse de brasser le spaghetti : "Eh misère, pauvre lui qui était déjà si malade !"[6] ». L'acception de « mélanger, agiter une boisson » a cours notamment dans les français régionaux de l'est et de l'ouest de la France ; ainsi, dans le Haut-Jura : *Donne-moi la cuillère pour brasser mon café*[7] et en Haute-Bretagne : *Brasse ton café, ça va le refroidir*[8].

Illustration d'Antoine Deprez, 2004. *Il commença à remuer le café avec la petite cuillère* (basé sur une nouvelle de Max Aub's « Crimes exemplaires »). www.antoinedeprez.com.

« Et pourtant, l'une des filles de la Reine mère, interprétée par Suzanne Champagne, pourrait faire autre chose que de brasser sa salade et nous expliquer pourquoi elle n'a pas d'amoureux » (*La Presse*, 15 juillet 2004, p. A-7). L'expression *brasser la salade* « remuer, tourner, fatiguer, touiller la salade » figure, sans marque, dans la plupart des dictionnaires contemporains. Elle est bien vivante en Haute-Bretagne[9], ainsi que dans le sud-est de la France et en Suisse romande (*Le Grand Robert de la langue française*).

C'EST À TOI À BRASSER. BON, C'EST ASSEZ ! PASSE LES CARTES

En emploi transitif et au sens propre, l'expression *brasser les cartes* « battre, mélanger les cartes en les faisant glisser les unes sur les autres par des mouvements de la main » vient des parlers du nord-ouest et de l'ouest de la France. Longtemps absente des dictionnaires français, à l'exception de celui de Trévoux, déjà cité, qui sera le premier à la consigner en 1771, elle est aujourd'hui entrée, avec la marque *familier*, dans la lexicographie générale. Ne la trouvant pas dans les dictionnaires, certains commentateurs de la langue dont, entre autres, René de Chantal, ont cru qu'il s'agissait d'une expression propre au français québécois ; ce dernier écrit : « En premier lieu, il faut *battre* les cartes, les *mêler*. L'expression canadienne "brasser les cartes" fait honneur à nos pères ; elle porte témoignage de leur grande force physique, si l'on se rapporte au petit Larousse qui définit *brasser* comme suit : "remuer, agiter, mêler à force de bras"[10] ». Parmi les nombreuses attestations de cette expression, citons celle de Simonne Monet-Chartrand, dans laquelle le verbe est employé absolument : « Voyons ma petite, les jeux de cartes c'est sérieux ! Il faut suivre les règlements. [...] C'est à toi à brasser. Bon, c'est assez ! Passe les cartes[11] ».

La fréquence de l'expression *brasser les cartes*, en français québécois, a certainement contribué au développement d'un sens figuré ; ce dernier signifie alors « remuer qqch., effectuer des changements » ; ici, en parlant d'un remaniement ministériel : « Pour remplacer ce poids lourd [Philippe Couillard] au sein du gouvernement, M. Charest devra plutôt se tourner vers Line Beauchamp [...]. Cette obligation de brasser les cartes tombe à un mauvais moment pour M. Charest » (*La Presse*, 20 juin 2008, p. A-8).

ÇA VA NOUS BRASSER, ON LE SAIT

De plus, en construction transitive, au figuré, *brasser* a la valeur de « remuer, évoquer des événements anciens ». Dans *Juliette Pomerleau*, Yves Beauchemin écrit : « Dis donc, Adèle, fit-il en posant sur elle un regard inquisiteur et froid, puisqu'on est en train de brasser de vieux souvenirs... Ton petit gars... c'est qui, son père ?[12] ».

Bien attesté également, en parlant d'une personne, avec le sens de « remuer, ébranler, émouvoir qqn » : « Mais presque 20 ans plus tard, il y a encore des journées difficiles. C'est pourquoi Carmen Pépin et René Turcotte vont attendre le bon moment pour regarder Polytechnique [...]. "Ça va nous brasser, on le sait, reprend Mme Pépin. Vous savez, Annie n'est plus là, mais son absence nous habite à tous les jours..." » (*La Voix de L'Est*, 6 février 2009, p. 6). Cette acception du verbe *brasser*, qui ne figure pas dans les dictionnaires, est néanmoins bien représentée, de nos jours, dans les français régionaux de France. Ainsi, en lyonnais : « Se dit d'une personne anéantie, fourbue, toute retournée. On a envie de prendre dans ses bras la belle toute *brassée*[13] » ; dans les parlers de l'Ouest : « On l'a brassé : il a été ému, touché[14] » ; dans le Haut-Jura : « *Depuis que le médecin a annoncé la maladie de grand-mère, je suis tout brassé*[15] ».

Comme l'expression *tourner les sangs* du français général, *brasser les sangs*, employée par Bernadette Renaud dans *Un homme comme tant d'autres*, signifie « causer une vive émotion » : « Le vieux avait commencé à replanter ses piquets de clôture avec colère. [...]. Il se redressa, si fatigué ce matin, et parcourut du regard cette terre que son fils aîné dédaignait, cette terre que son fils aîné rejetait. [...]. La déception et la colère lui brassaient les sangs[16] ».

LE CLUB DES EX NE L'A PAS TROP BRASSÉ

Un autre sens très usuel du verbe *brasser*, en construction transitive et au sens propre, est celui de « bousculer, secouer qqn » : « Ivre, l'homme dans la vingtaine [...] aurait commencé à "brasser" sa conjointe à la sortie d'un party de noces qui se tenait dans une des salles de l'hôtel, selon la Sûreté municipale » (*La Voix de l'Est*, 30 avril 2001, p. 3).

Au figuré, *brasser* a d'abord, comme le donne le *Glossaire du parler français au Canada*, l'acception de « réprimander, disputer qqn ». C'est également le sens consigné, en 1810, par Jacques Viger dans sa *Néologie canadienne* : « [O]n dit aussi : je l'ai *brassé* d'importance, de la même manière que l'on dit en françois ; je l'ai bien *savonné*, (*réprimendé*) [*sic*][17] ». Et il est encore en usage, comme l'atteste cet exemple : « Il s'est fait brasser par la directrice », consigné dans le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*[18].

La notion de « réprimander » ne peut définir *brasser* dans la citation suivante ; le verbe prend ici la valeur de « critiquer, malmener qqn, dire son fait à qqn » : « Victor-Lévy Beaulieu ne s'en cache pas. Il craignait de se faire "bardasser" sur le plateau de *Tout le monde en parle*, à cause de la présence du Club des ex, mais aussi des propos incendiaires qu'il a tenus à propos de l'émission. [...]. Contrairement à ce qu'il appréhendait, le Club des ex ne l'a pas trop brassé » (*Le Soleil*, 30 novembre 2008, p. A-16). Cette signification ancienne est consignée par Sylva Clapin en 1894 : « *Brasser* quelqu'un, c.-à-d. lui dire de rudes vérités, ne pas le ménager[19] ». Avec cette acception, *brasser* connaît, entre autres, le synonyme *berdasser (bardasser)*, qui relève aussi du registre familier. Les deux verbes sont fréquemment usités en emploi pronominal passif : *se faire brasser*, *se faire berdasser* (*bardasser*).

J'AVAIS ENVIE, MOI AUSSI, DE TOUT REVIRER À L'ENVERS, DE BRASSER LA CAGE

Dans cette autre construction transitive, encore au figuré, le verbe *brasser* prend dans la citation suivante le sens de « secouer, provoquer qqn, pousser qqn à agir » : « Il faudra évidemment bousculer nos vieilles habitudes, "brasser" nos dirigeants pour les sortir de leur torpeur et de leur manque d'imagination » (*Le Devoir*, 17 février 2009, p. A-6).

récentes, signifient généralement « bousculer pour faire changer les choses ». Dans *Un ange cornu avec des ailes de tôle*, Michel Tremblay écrit : « Pourquoi Saint-Exupéry avait-il le droit de contourner les règles si strictes de la langue française et pas moi ? J'avais envie, moi aussi, de tout revirer à l'envers, de brasser la cage, de trouver une façon qui deviendrait la mienne de détourner tout en les utilisant les lois qu'on m'inculquait depuis dix ans ![20] ». Ici, dans le titre d'un article : « La Romaine. Bourassa "aurait brassé la cage". Ayant à cœur le développement hydroélectrique, l'ancien premier ministre du Québec Robert Bourassa aurait certainement bousculé les échéanciers pour faire en sorte que le projet du complexe de la rivière Romaine soit déjà en service » (*Le Journal de Québec*, 18 mai 2009, p. 18). Enfin, de Richard Martineau : « Les Québécois adorent les gens qui "brassent la cabane", et Mario "brasse la cabane". Son discours "autonomiste" n'est pas réaliste ? Qu'importe. À la limite, c'est ce qui fait son charme » (*Le Journal de Québec*, 5 mars 2007, p. 8).

ÇA VA ÊTRE BRASSANT, MAIS BRASSER, C'EST PAS CALER

Le verbe est usuel en emploi intransitif, en parlant d'un moyen de transport ; il signifie « remuer, secouer ». Yves Thériault écrit dans *Moi, Pierre Huneau* : « Quand il est sorti, il avait l'air joyeux, paré à n'importe quoi. // – Pierre Huneau, qu'il me dit, le temps est salaud, mais ça peut être not' meilleure journée de pêche ! // – Si on restait quille en l'air ? // – Voyons, voyons, c'est pas de quoi à dire. Faut pas regarder au pire. Ça va être brassant, mais brasser, c'est pas caler[21] » ; et aussi : « J'avale ma dernière gorgée de café, et je prie pour qu'il n'y ait pas trop de turbulences pendant le vol. Quand les petits avions se mettent à brasser, on se sent infiniment loin de la piste d'atterrissage » (*Le Nouvelliste*, 16 février 2009, p. 5).

Enfin, avec pour sujet le pronom démonstratif neutre *ça*, il correspond à *ça barde, ça chahute, ça chauffe, ça remue* et est associé au bruit, au vacarme et aux altercations. « Avec quelques comparses, il mène sa deuxième campagne de prévention de la violence verbale dans les arénas. [...] "Ce n'est pas rare que, dans un tournoi, des bénévoles viennent nous voir pour nous dire : vous auriez dû être là, hier, ça a brassé pas mal..." » (*Le Soleil*, 9 mars 2009, p. A-8). « Selon elle, ce n'est pas la première fois que la police se rendait chez ses voisins, un couple dans la vingtaine avec quatre enfants. "Ça crie souvent. Là, ça faisait deux jours que ça brassait pas mal", raconte la dame, elle-même parent d'enfants » (*Le Soleil*, 12 janvier 2009, p. A-3).

Dans *À toi, pour toujours, ta Marie-Lou*, Michel Tremblay nous fournit un exemple de *se brasser* « se remuer, se bouger » : « Tu restes assis icitte, dans' cuisine, comme une prisonnière, pis tu penses à eux autres ! [...]. // – Ça fait dix ans que tu fais rien d'autre que penser à eux-autres ! [...]. // – Grouille-toé un peu ! Brasse-toé ! Sors ![22] ».

En conclusion, nous voudrions attirer l'attention sur la présence dans le français de la Suisse romande d'une locution intéressante à maints égards ; il s'agit de *brasser la neige*. À l'article *brasser*, le *Dictionnaire suisse romand* (DSR) consigne *brasser la neige* avec le sens de « marcher péniblement dans la haute neige, en s'y enfonçant ; se frayer un passage dans la neige vierge ». Cette locution, qui date du XVIIIe siècle, est toujours bien vivante en Suisse romande[23]. Elle est inusitée, de nos jours, en français québécois, et pourtant, elle a bel et bien vécu en Nouvelle-France. En effet, au XVIIIe siècle, elle figure dans le lexique du père Potier, qui écrit : « Le Caribou *brasse* mieux La nege que L'orignal : s'en tire mieux ». Sa source est le frère Pierre Gournay dit Latour, né à Montréal en 1700[24]. Cette locution a dû se perdre très tôt, puisqu'elle ne figure pas dans les glossaires. Maintenant on dit *caler dans la neige* ou *marcher en calant dans la neige*.

C'est un trait caractéristique de la Suisse romande d'avoir su conserver des mots et des expressions qui se sont perdus ailleurs. À ce sujet, le directeur du DSR, le linguiste Pierre Knecht, explique : « De nombreuses expressions qui ont vieilli en France sont restées vivantes chez nous, comme par exemple *heurter* pour *frapper*. Leur grand nombre prouve l'attachement des Romands au "bon français" qu'ils ont souvent de la peine à accepter de renouveler[25] ». □

---

* *Linguiste et chercheure indépendante*

Notes

1 Georges Gougenheim, *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, édition établie par Dominique Goust, préface d'Alain Rey, Paris, Omnibus, 2008, p. 243.

2 Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1872.

3 Trévoux, *Dictionnaire universel françois et latin*, Abbaye de Trévoux-Paris ; 6e édition, 1771.

4 Jeanne-d'Arc Jutras, *Délira cannelle*, [Montréal], Éditions Québec / Amérique, 1983, p. 19.

5 Stéphane Moissan et Andrée Lebel, *Les petits plats de nos grands-mères*, Montréal, Stanké, 1978, p. 34.

6 Claude Jasmin, *Pointe-Calumet boogie woogie*, Montréal, Les Éditions La Presse, 1973, p. 73.

7 Jacqueline Robez-Ferraris, *Particularités du français parlé dans la région de Morez, Haut-Jura*, Grenoble, Ellug, 1995.

8 Philippe Blanchet et Henriette Walter, *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, Paris, Éditions Bonneton, 1999.

9 Voir note 8.

10 René de Chantal, *Chroniques de français*, Éditions de l'Université d'Ottawa, 2e éd., 1961, p. 87.

11 Simonne Monet-Chartrand, *Ma vie comme rivière*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, t. I, 1981, p. 90.

12 Yves Beauchemin, *Juliette Pomerleau*, Montréal, Éditions Québec / Amérique, 1989, p. 668.

13 Loïc Depecker, *Les mots des régions de France*, Paris, Éditions Belin, 1992, p. 94.

14 Ulysse Dubois *et al.*, *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, Saint Jean d'Angely (Les Granges), Société d'Études folkloriques du Centre-Ouest, 1992-1994, 3 vol.

15 Voir note 7.

16 Bernadette Renaud, *Un homme comme tant d'autres*, Montréal, Éditions Libre Expression, 1992, t. I, p. 19.

17 *Néologie canadienne de Jacques Viger* (manuscrits de 1810), édité par Suzelle Blais, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, collection Amérique française n° 5, 1998, p. 46.

18 *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, rédaction dirigée par Jean-Claude Boulanger, supervisée par Alain Rey, Saint-Laurent (Québec), DicoRobert inc., 1992.

19 Sylva Clapin, *Dictionnaire canadien-français*, Montréal, C. O. Beauchemin & fils, 1894 ; réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974.

20 Michel Tremblay, *Un ange cornu avec des ailes de tôle*, Montréal, Leméac, Arles, Actes Sud, 1994, p. 212-213.

21 Yves Thériault, *Moi, Pierre Huneau*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH ltée, 1976, p. 70.

22 Michel Tremblay, *À toi, pour toujours, ta Marie-Lou*, Montréal, Les Éditions Leméac inc., 1971, p. 40.

23 *Dictionnaire suisse romand*, conçu et rédigé par André Thibault, sous la direction de Pierre Knecht, Genève, Éditions Zoé, 1997.

24 Peter W. Halford, *Le français des Canadiens à la veille de la Conquête. Témoignage du père Pierre Philippe Potier, s.j.*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, collection Amérique française n° 2, 1994, p. 57, n° 123b25.

25 Voir note 23, p. 11.